

Titre : Devenir initiateur « montagne » à la Ligue Sud : Pourquoi ? Comment ?

La Montagne est dans le nom de notre fédération depuis sa création, et regroupe :

La randonnée que ce soit en plaine ou en montagne, même enneigée

5 L'alpinisme

Le ski-alpinisme appelé encore ski de randonnée.

En Provence Alpes Côte d'Azur, notre région, privilégiée par sa géographie permet la pratique des activités de montagne, été comme hiver, en loisirs (la compétition ne concernant que le ski-alpinisme).

10

Dans votre club (affilié à la FFME), sont pratiquées, en particulier, les activités de montagne. Et parmi les adhérents (licenciés) de ce club, il y a :

1- ceux qui viennent pour participer aux activités,

2- ceux qui veulent développer leurs compétences techniques,

15 3- ceux qui veulent développer leurs compétences techniques et faire reconnaître leur niveau,

3- ceux qui s'investissent pour y encadrer les activités : ce sont les bénévoles compétents et reconnus : les initiateurs brevetés.

Les trois brevets d'initiateurs, respectivement pour la randonnée, l'alpinisme et le ski-alpinisme

20 confèrent à leur titulaire, dans leur club, les missions suivantes :

- Organiser et encadrer des sorties,
- Détecter de futur(e)s breveté(e)s,
- Animer des ateliers de formation,
- Valider les modules des passeports.

25

Qu'ès aquo ces modules et passeports ?

Comme pour les autres activités (escalade, canyon), la filière montagne comporte 8 niveaux de passeport du blanc au noir avec pour chaque niveau un certain nombre de modules. Je me forme à un module, puis on me le valide. Quand tous les modules d'un passeport sont validés, (et que le passeport de niveau inférieur a été validé) alors le passeport concerné est validé automatiquement. « *On valide des modules, on ne valide pas des passeports* ».

30

35 Pourquoi passer des modules et donc acquérir des passeports ?

Les adhérents du club expriment 3 bonnes raisons :

Pour développer ses compétences techniques,

Pour développer ses compétences techniques et faire reconnaître son niveau,

Pour s'investir dans le club et encadrer les activités en tant qu'initiateur breveté.

40

A chacune et à chacun, ses envies et ses possibilités

Un coup d'oeil aux passeports de la filière montagne :

Il y a le tronc commun « montagne » avec ses passeports blanc, jaune et orange

45 Puis division en deux branches : alpinisme et ski-alpinisme avec pour chaque branche leurs passeports vert, bleu, violet, rouge et noir.

Qui peut former aux modules des passeports ?

Dans le club, ce sont les initiateurs de l'activité car c'est l'une de leurs 4 missions, ou au niveau de la Ligue, par la mise en place de formation en présentiel ou partiellement en distanciel (selon les modules), voir plus loin l'offre d'accompagnement de la Ligue.

50

Qui peut valider les modules des passeports ?

Dans le club ou en sessions sous l'égide de la Ligue, par les initiateurs de l'activité.

Quel délai entre la formation aux modules et leur validation ?

La fédération ne souhaite pas que la validation d'un module intervienne le jour même de la formation. Il faut un délai pour bien assimiler le contenu de la formation et réaliser pendant ce temps une mise en pratique qui confirmera la bonne acquisition du module (cela évite le bachotage).

L'initiateur montagne breveté

Quelles sont ses compétences ?

- 1- Conduire et encadrer des personnes en terrain montagne facile en toutes saisons, c'est-à-dire :
- Hors terrain glaciaire,
 - Non exposé au risque d'avalanche,
 - Pouvant éventuellement nécessiter, ponctuellement et exceptionnellement, pour des raisons de sécurité, l'utilisation de matériel technique spécifique,
 - En faisant usage, le cas échéant, d'un équipement de progression sur neige tel que crampons, raquettes à neige ou skis de randonnée.
- 2- Développer les compétences des pratiquants jusqu'au niveau de passeport orange (c'est le rôle de formateur)

Quel parcours pour être initiateur montagne breveté ?

En 3 étapes :

Étape passeport : validation du passeport « orange », qui est la condition préalable (ce qui implique que les passeports blanc et jaune aient été validés)

Étape stage de formation (sur le terrain) d'une durée de 35h.

Étape stage en situation, d'une durée de 35h, en club, qui permettra d'obtenir, au final l'attestation du président du club qui validera ainsi la formation.

Ensuite, chaque 4 ans, les initiateurs brevetés doit effectuer une session de formation continue mise en place par la Ligue pour :

- Suivre l'évolution des techniques
- Suivre l'évolution des textes fédéraux
- Échanger sur sa pratique
- Partager des retours d'expérience
- Créer un lien entre la Ligue et ses formateurs

Cette formation continue permet à l'initiateur de pouvoir continuer à valider les modules des passeports.

Le stage de formation :

Toute la partie technique ayant été validée lors des modules des passeports (blanc, jaune et orange), il y aura pendant ce stage la vérification des connaissances et de la compréhension de l'ensemble des thèmes traités dans les modules, sous forme :

- D'un QCM initial et final ;
- De mise en situation pédagogique des stagiaires dans 3 activités :
 - L'encadrement d'une randonnée,
 - L'animation d'un atelier formation
 - La réalisation d'un test d'évaluation des compétences.

Chacune de ces 3 activités est traitée en 3 séquences distinctes :

- Mise en situation pour apprentissage (formation à ...),
- Mise en situation avec un groupe de pratiquants, objet d'une évaluation « à blanc », par les stagiaires et l'encadrement,
- Mise en situation avec un groupe de pratiquants, objet d'une évaluation par l'encadrement.

110 Une préformation en ligne est proposée par la Ligue pour les inscrits au stage de formation et permet de se préparer, chez soi, avant le stage, sans contrainte de temps et en gérant cette préformation à son rythme. Elle concerne avant tout l'animation et la pédagogie de celle-ci.

Concernant l'initiateur alpinisme et ski-alpinisme

115 Pour s'inscrire au stage de formation alpinisme ou ski-alpinisme, il faut avoir le brevet d'initiateur montagne (obligatoire) et avoir validé les passeports vert, bleu et violet correspondant à l'activité (alpinisme ou ski-alpinisme).

Toutes les remarques faites pour la formation au brevet d'initiateur montagne sont valables pour les formations aux brevets d'initiateur alpinisme et ski-alpinisme.

120 Et que propose la Ligue ?

La mise en place d'un Groupe Régional d'Accompagnement aux Modules Montagne (GRAMM), pour regrouper les licenciés qui souhaitent se former et valider les modules des passeports blanc, jaune et orange et s'inscrire à la formation d'initiateur montagne. Nous prévoyons cet accompagnement sur une durée de 15 à 18 mois, mais il sera individualisé pour prendre en compte le niveau initial du licencié, le temps qu'il peut y consacrer (la famille, la profession, les loisirs, les déplacements, etc).

Musique :

Paradise island - Hartzmann

<https://uppbeat.io/t/hartzmann/paradise-island>

130 License code: VGYLZAKCZFFEBXXB